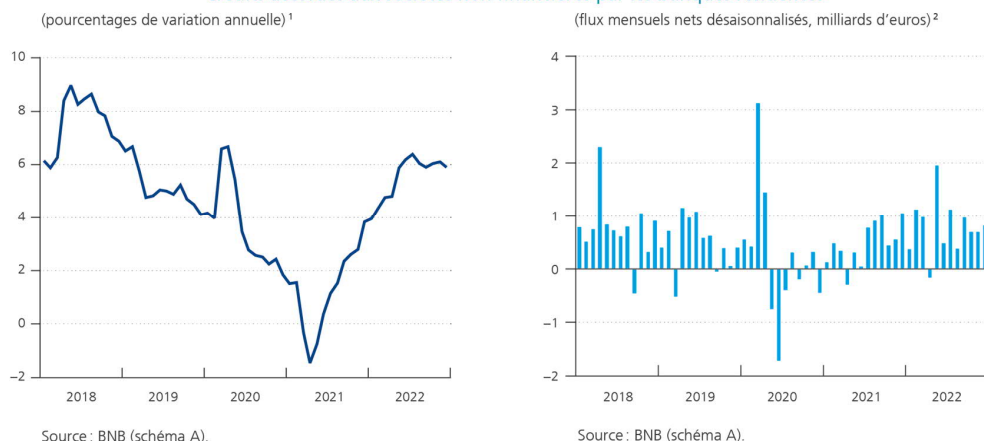


Liens: [observatoire du crédit](#)

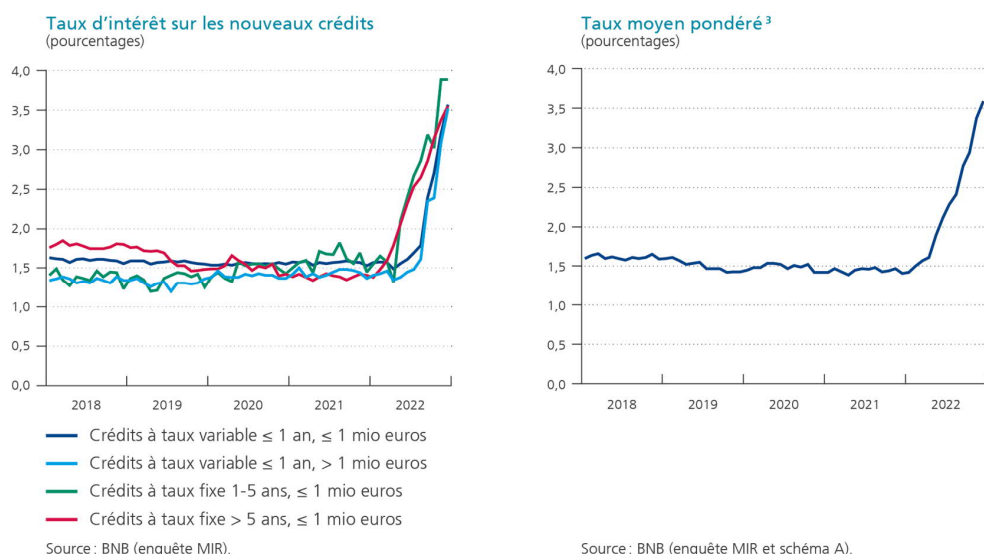
**Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes**



**Décembre 2022**

Exprimée en glissement annuel, la croissance des crédits aux entreprises s'est légèrement repliée en décembre. Elle est toutefois demeurée dynamique sous l'effet de la prise de crédits à court et à long termes. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est fixé à 5,9 % (contre 6,1 % en novembre). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est légèrement redressé, passant à 12,5 % (contre 11,8 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à -4,6 % (contre -3,1 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 5,9 % (contre 6,0 % en novembre). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en novembre a été supérieur de 0,8 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a continué d'augmenter en décembre, s'affichant à 3,59 % (contre 3,37 % en novembre), en raison de la hausse des tarifs dans toutes les catégories de crédits, hormis le moyen terme. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans a pris 18 points de base, pour ressortir à 3,55 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est établi à 3,89 % (comme à la fin de novembre). Enfin, le coût des emprunts à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros a grimpé de 37 points de base par rapport au mois précédent, pointant à 3,57 %, tandis que celui des prêts d'un montant supérieur à cette somme s'est relevé de 43 points de base, se fixant à 3,52 %.



<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.